14ème législature		
Question N° : 770	**de M. Lazaro Thierry (Union pour un Mouvement Populaire - Nord)**	**Question écrite**

Ministère interrogé > Budget	**Ministère attributaire >** Budget

Rubrique > assurances	**Tête d'analyse >** assurance vie	**Analyse >** contrats. versements. limite d'âge

Question publiée au JO le : **17/07/2012** page : **4362**

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur la limite d'âge instaurée par l'article 757 B du code général des impôts et l'intérêt que peut représenter son report à 75 ans compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie, l'assurance vie étant l'un des vecteurs d'épargne préférés des Français. Aussi, il le remercie de bien vouloir lui faire part de son analyse sur cette question.